



MOT DU MAIRE

BRUNO LAROCHE
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca

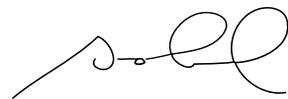
Suite à la réception des comptes de taxes municipales, certains contribuables ont été surpris de constater une augmentation de leur compte. Lors de la présentation du budget pour l'année 2015, j'ai annoncé que nous n'augmenterions pas les taxes. Ce que nous avons fait.

En effet, comme le nouveau rôle a augmenté en moyenne de 8,2 %, afin de rééquilibrer le compte de taxes des citoyens, nous avons diminué le taux de taxation du même pourcentage. Il est tout à fait normal que certains propriétaires subissent une hausse de leur compte de taxes si leur évaluation a connu une augmentation supérieure à la moyenne. Tout comme certains paieront moins cher de taxes cette année parce que la valeur de leur propriété a diminué. Nous avons réduit le taux de taxation en fonction de la moyenne d'augmentation de la valeur des propriétés.

Il ne faut pas confondre taux de taxation et valeur de propriété. Le rôle d'évaluation tient compte des conditions du marché immobilier et indique la valeur réelle de chaque unité d'évaluation. Ce rôle est établi en tenant compte du prix qu'il serait justifié de payer ou d'exiger si la propriété faisait, aujourd'hui, l'objet d'une transaction. Ce rôle d'évaluation doit obligatoirement être réalisé à tous les trois ans, conformément à la Loi sur la fiscalité municipale du Québec, et tenir compte des conditions qui existaient au 1^{er} juillet de l'année précédant celle du dépôt du rôle. Dans ce cas-ci, la date de référence est donc le 1^{er} juillet 2013.

Je vous invite à communiquer avec la MRC de La-Rivière-du-Nord si vous jugez que votre propriété n'est pas évaluée à sa juste valeur. Vous pouvez les joindre au 450 436-9321.

Nous avons appris la triste nouvelle du décès, le 2 février dernier, de Madame Suzanne Philion. Nous désirons transmettre nos sympathies les plus sincères à son époux, Monsieur Raymond Philion, ainsi qu'à toute sa famille.



Bruno Laroche, maire



OFFRE D'EMPLOI RESPONSABLE SPORT & PLEIN AIR

SOMMAIRE DU POSTE ET DES RESPONSABILITÉS

Le titulaire est en charge du volet sport et plein air du service des Loisirs. À ce titre, il est responsable de la planification et de l'organisation des activités de loisirs et de plein air ainsi que de l'entretien et l'amélioration des équipements et infrastructures liés aux différents programmes sous sa responsabilité.

Statut : Régulier, temps plein, 40 heures par semaine

Horaire : Variable (semaine et fin de semaine)

Rôle et responsabilité

- Planifier, organiser, diriger et contrôler les différentes activités de nature récréative et sportive;
- Planifier et coordonner les travaux d'entretien et de réparation des différents équipements et infrastructures;
- Embaucher, diriger, encadrer, superviser et évaluer le rendement des employés sous sa responsabilité;
- Gérer le budget attribué à chaque activité et voir à son élaboration chaque année;
- S'assurer du respect des contrats saisonniers octroyés à des tiers;
- Proposer et mettre sur pied des programmes d'activités et des événements sportifs et de plein air;

- Remplacer le directeur du service des Loisirs en l'absence de ce dernier.

Compétences et qualités recherchées

- Baccalauréat en récréologie ou en éducation physique
- Expérience pertinente minimale de 3 ans au sein d'une municipalité à titre de gestionnaire
- Autonomie, dynamisme, initiative
- Sens de l'organisation développé et fortes aptitudes pour la planification
- Posséder d'excellentes aptitudes à prioriser et à mener plusieurs dossiers simultanément
- Bonne capacité à gérer son stress et les imprévus
- Leadership, aptitude à mobiliser les ressources
- Orienté vers les résultats et soucieux du service à la clientèle
- Habiletés pour la communication orale et écrite;
- Maîtrise de la suite Microsoft Office

Toute personne intéressée est invitée à faire parvenir son curriculum vitae avant le jeudi 19 février 2015, à 16 h, par courriel à municipalite@saint-hippolyte.ca. Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais nous ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

À NE PAS MANQUER !

JUQU'AU 23 FÉVRIER
Semaine de relâche
Prolongation des inscriptions

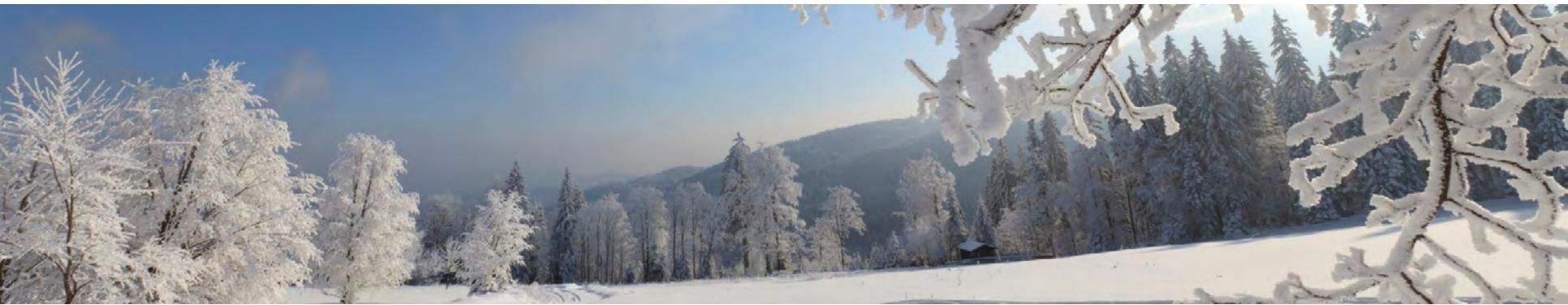
JUSQU'AU 7 MARS
RAPPEL - Expo *Passage d'artistes*
Bibliothèque municipale

20 FÉVRIER / 13 h à 20 h
21 FÉVRIER / 10 h à 15 h
Vente de livres usagés
Bibliothèque municipale

4-5 ET 6 MARS
Animation spéciale
Bibliothèque municipale

12 MARS
Expo-conférence
La passion des autos
Bibliothèque municipale

LUNDI 2 MARS
PROCHAINE SÉANCE
RÉGULIÈRE DU CONSEIL
19 h, à l'église paroissiale.



SEMAINE DE RELÂCHE

**PROLONGATION DES INSCRIPTIONS
JUSQU'AU 23 FÉVRIER**

Places limitées :

3 places pour les 5-6 ans,
6 places pour les 7-8 ans,
5 places pour les 9-12 ans

AVALANCHE D'ACTIVITÉS POUR LES 5-12 ANS !

**Centre de plein air Roger-Cabana
2060, chemin des Hauteurs**

- Atelier de cuisine
- Bricolage
- Expériences scientifiques
- Jeux et animation
- Mini olympiade
- Patin, ski de fond et raquette
- Sports d'équipe : soccer, hockey
- Tournoi d'échecs

Tarif : 5 JOURS 90 \$ / non-résidents : 135 \$
Politique familiale (résidents seulement)
2^e enfant : rabais de 50 %
3^e enfant : rabais de 60 %.

Service de garde inclus :

7 h à 8 h 30 et 16 h à 18 h // Pavillon Roger-Cabana

OFFRE D'EMPLOI - ÉTÉ 2015 POUR ÉTUDIANTS

Cet été, prenez l'air de la nature tout en accomplissant un travail stimulant !

La municipalité de Saint-Hippolyte est à la recherche d'étudiants dynamiques et responsables afin de combler les postes suivants pour l'été 2015.

- Surveillant-sauveteur à la plage municipale
- Moniteur pour les activités Tortilles
- Chef moniteur pour les activités Tortilles

Les candidats doivent être âgés au minimum de **16 ans**.

La rémunération correspond au taux déjà établi en fonction de chacun de ces emplois ainsi que des compétences et de l'expérience des candidats.

Envoyez votre demande d'emploi et votre curriculum vitae au :

Service des Loisirs

2253, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte, Québec J8A 1A1

Téléphone : 450 563-2505 # 2231

Télécopieur : 450 563-2967

Courriel : mcaron@saint-hippolyte.ca

Date limite : 6 mars 2015

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Gilles Beaugard

Maire-suppléant,
Finances et communications

450 563-2505 #2507
gbeaugard@saint-hippolyte.ca



Yves Dagenais

Sports, loisirs et plein air

450 563-2505 #2503
ydagenais@saint-hippolyte.ca



Chantal Lachaine

Culture, événements et vie communautaire

450 563-2505 #2502
clachaine@saint-hippolyte.ca



Denis Lemay

Travaux publics et sécurité publique

450 563-2505 #2506
dlemay@saint-hippolyte.ca



Donald Riendeau

Service de l'urbanisme

450 563-2505 #2504
driendeau@saint-hippolyte.ca



Philippe Roy

Environnement

450 563-2505 #2505
proy@saint-hippolyte.ca

RAPPEL EXPO : PASSAGE D'ARTISTES JUSQU'AU 7 MARS À LA BIBLIOTHÈQUE

Annie Isabelle Mayer et Gealart Aponte, artistes-peintre.

Entrez pour voir !

SESSION DE COURS PRINTEMPS 2015

Voici un avant-goût des cours qui vous seront proposés : badminton, bikini work-out, divers ateliers, cardio mixte, danse en ligne, gymnastique, yoga.

PROGRAMMATION À SURVEILLER DANS L'ÉDITION DU MOIS DE MARS DU JOURNAL LE SENTIER

- Période d'inscriptions : lundi 16 mars au dimanche 29 mars
- Début des cours : mardi 7 avril
- Durée de la session : 8 semaines

Gardez la forme et l'esprit vivant !

DEVENEZ CHAMPION DE VOTRE SANTÉ

INSCRIVEZ-VOUS !

DEVENEZ CHAMPION DE VOTRE SANTÉ EN RELEVANT LE DÉFI SANTÉ !

Le *Défi Santé 5/30 Équilibre*, c'est 6 semaines de motivation pour améliorer vos habitudes de vie ! **Du 1^{er} mars au 11 avril 2015**, vous êtes invité à devenir champion de votre santé en visant l'atteinte de 3 objectifs : manger mieux, bouger plus, et prendre une pause afin d'avoir un meilleur équilibre de vie. En plus d'obtenir du soutien gratuit, dont la nouvelle application Web exclusive, vous courez la chance de gagner l'un des nombreux prix offerts !

En solo, en famille ou en équipe (municipalité de Saint-Hippolyte), inscrivez-vous à DefiSante.ca jusqu'au 1^{er} mars.

BIBLIOTHÈQUE

À VENIR À LA BIBLIO

19 février	14 h - 17 h Scrabble libre 16 h 30 - 18 h Aide aux devoirs
20 février	13 h - 20 h Vente de livres
21 février	10 h - 15 h Vente de livres
21 février	10 h 30 - 11 h 30 Heure du conte <i>Le temps des sucres !</i>
26 février	14 h - 17 h Scrabble libre 16 h 30 - 18 h Aide aux devoirs
4 mars	14 h - 16 h Maquillage et brico
5 mars	14 h - 16 h <i>Bec et museau</i> Atelier préventif avec animaux
6 mars	14 h - 15 h Spectacle <i>L'aventure de l'écriture</i>
7 mars	10 h 30 - 11 h 30 Heure du conte <i>Spécial St-Patrick</i>
12 mars	14 h - 19 h Expo <i>La passion des autos</i> 14 h - 17 h Scrabble libre 16 h 30 - 18 h Aide aux devoirs 19 h - 21 h Conférence <i>La passion des autos</i> avec Guy Thibault
13 mars	10 h 30 - 12 h Cercle de lecture Prochain thème : Divergence entre générations
17 mars	Début expo <i>Passage d'artistes</i>

4 mars | 14 h - 16 h

Animation spéciale | Maquillage et brico

Création d'une œuvre unique où le recyclage de vieux livres est à l'honneur. Une maquilleuse professionnelle sera sur place !

5 mars | 14 h - 16 h

Animation spéciale | *Bec et museau*

Atelier éducatif, animé par une intervenante en zoothérapie, portant sur la prévention des morsures. Animaux sur place pour démonstration et manipulation.

Bloc de 30 minutes en boucle.

6 mars | 14 h - 15 h

Animation spéciale | Spectacle pour les 5-12 ans

Conte interactif, *L'aventure de l'écriture*, avec costumes et éléments de décor pour plonger le spectateur dans l'Égypte ancienne, le berceau de l'écriture.

Aucune réservation requise | C'est gratuit !

12 mars

La passion des autos avec Guy Thibault

14 h - 19 h | Volet exposition

Des pièces de collection racontent l'arrivée de l'automobile au tournant du 20^e siècle.

19 h - 21 h | Volet expo-conférence

La cohabitation cheval-automobile, la réalité quotidienne des crevaisons et pannes électriques, l'approvisionnement pénible en carburant sont autant de sujets abordés.

HORAIRE

Mardi et mercredi : 13 h - 20 h
Jeudi et vendredi : 10 h - 20 h
Samedi : 10 h - 15 h

COORDONNÉES

2258, chemin des Hauteurs
450 224-4137
biblio@saint-hippolyte.ca
www.reseaubibliolaurentides.qc.ca
www.saint-hippolyte.ca



SOUTIEN INFORMATIQUE : NOUVEAU SERVICE GRATUIT

Notez à votre agenda que chaque mardi à compter du 10 mars, entre 18 h 30 et 19 h 30, une ressource bénévole sera mise à votre disposition pour vous guider dans vos recherches informatiques ou envois de courriel. Ceci n'est pas un cours, mais bien un accompagnement dans l'exécution de tâches simples.

Réservation requise : 450 224-4137

IPAD : EMPRUNTEZ-MOI !

Saviez-vous qu'il est possible d'emprunter un IPAD **gratuitement** à votre bibliothèque? Il suffit d'en faire la demande au comptoir et de laisser une pièce d'identité en échange d'un IPAD dont vous disposerez pour une heure. Usage sur place seulement.

RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La Municipalité souhaite compléter son équipe de bénévoles. Vous aimeriez vous impliquer d'une quelconque façon? Il suffit de spécifier vos champs d'intérêts et coordonnées à l'adresse suivante : AMBraun@saint-hippolyte.ca // 450 563-2505 #2238

- Accueil
- Achats
- Aide à la logistique
- Animation
- Ateliers créatifs
- Billetterie
- Coin BBQ - Cantine
- Service et bar
- Décoration / Bricolage
- Montage et démontage d'exposition
- Préparation Inventaire du matériel
- Signalisation / Stationnement
- Soutien technique
- Organisation
- Soutien en informatique (Biblio)



La passion des autos avec Guy Thibault

CULTURE

MONTAGNE-ART FÊTE SES 30 ANS

MONTAGNE
Art

APPEL DE DOSSIERS

Artistes et artisans sont invités à soumettre leur candidature dans le cadre de la 30^e édition de l'exposition multidisciplinaire Montagne-Art. Ce rassemblement convivial, proposé en formule champêtre, contribue au rayonnement de plusieurs sphères culturelles, dont les arts visuels et les métiers d'art. L'événement se déroulera au Centre de plein air Roger-Cabana, les **14 et 15 août**.

Dépôt de candidature : avant le 23 mars 16 h

AMBraun@saint-hippolyte.ca

Info : [www.saint-hippolyte.ca / service aux citoyens / culture](http://www.saint-hippolyte.ca/service_aux_citoyens/culture)

Vidéo promotionnelle : [www.saint-hippolyte.ca / montagne-art-2013](http://www.saint-hippolyte.ca/montagne-art-2013)



COUPEZ LE MOTEUR : ÇA SE FAIT EN UN TOUR DE CLÉ !

La marche au ralenti consiste à laisser tourner le moteur lorsque la voiture ne roule pas. Parfois inévitable (dans la circulation), elle est souvent inutile et nuisible. Elle produit des émissions nocives comme le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde de carbone (CO₂) et les oxydes d'azote (NOx).

Limiter la marche au ralenti diminuera votre consommation d'essence, limitera l'usure du véhicule, sera bénéfique pour la santé de votre entourage et réduira les émissions de gaz à effet de serre.

Pour plus d'informations sur la marche au ralenti, consultez le dépliant au www.saint-hippolyte.ca/services-aux-citoyens/environnement.

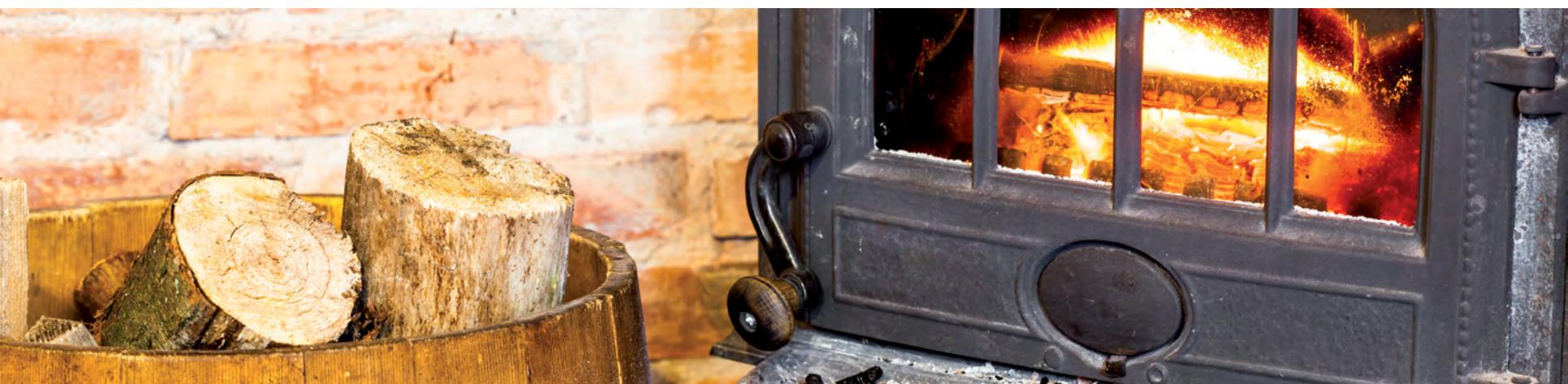
La Municipalité tient à souligner la participation de l'Auberge du Pin rouge, de l'Atelier Yvon Lanthier, de la Quincaillerie des Hauteurs et du CPE l'Arche de Pierrot à la campagne de sensibilisation sur la marche au ralenti.



LA RÉGLEMENTATION EXPLIQUÉE : DÉPÔT DE NEIGE OU DE GLACE

Savez-vous pour quelles raisons le règlement municipal sur les nuisances interdit de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé dans les lacs et cours d'eau municipaux? Cet article réglementaire a été adopté pour réduire les impacts de la fonte des neiges et des glaces sur la qualité des eaux de surface.

Les neiges et glaces usées provenant de nos stationnements et accès privés contiennent de nombreux contaminants tels que des débris, des abrasifs, des sels de déglacage, des métaux lourds (plomb, fer, manganèse, chrome), des huiles, des graisses, de l'essence, etc. Ces contaminants se retrouvent directement dans le lac ou le cours d'eau au moment de la fonte des neiges et des glaces, lorsque ces dernières ont été entreposées sur le couvert de glace d'un lac ou d'un cours d'eau.



LE CHAUFFAGE AU BOIS

Le chauffage résidentiel au bois constitue une source importante d'émission de contaminants dans l'air aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des résidences.

En effet, lors de la combustion, un poêle ou foyer non certifié mal entretenu et mal utilisé, émet une grande quantité de particules fines dans l'atmosphère. Celles-ci peuvent avoir des effets nocifs sur la santé des gens sensibles à la pollution de l'air.

Depuis 2009, il est interdit au Québec de fabriquer, de vendre et de distribuer des appareils de chauffage au bois non conformes aux normes environnementales de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) ou de l'United States Environmental Protection Agency (US EPA).

Les appareils répondant aux normes EPA :

- réduisent de 60 % à 90 % les émissions de particules et de fumée;
- consomment 33 % moins de combustible pour une même production de chaleur.

Voici comment augmenter l'efficacité de votre appareil de chauffage au bois tout en réduisant les émissions de polluants :

- Faites installer votre appareil certifié par un professionnel pour assurer le respect des normes;
- Suivez les instructions d'entretien du fabricant;
- Installez un thermomètre sur le tuyau de fumée et assurez-vous de garder la température de la fumée entre 350°F et 400°F;
- Utilisez du bois propre et sec et brûlez du bois dur plutôt que du bois tendre;
- Utilisez uniquement du papier journal propre, du carton compressé ou du bois d'allumage sec pour démarrer le feu;
- **N'utilisez jamais d'essence, de kérosène, ou d'autre accélérateur;**
- **Ne brûlez ni ordures, ni plastique, ni bois peint ou traité, ni pneus, car ceux-ci libèrent des produits toxiques dans l'air.**
- Enlevez l'excédent de cendres afin de ne pas bloquer les orifices d'entrée d'air.
- Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année.